

Une étude menée par la chambre d'agriculture de Bretagne montre que le concept One Welfare – un seul bien-être – pourrait devenir un levier intéressant pour aborder le bien-être animal en élevage.

Et si le bien-être animal et celui de l'éleveur étaient indissociables ?

Le bien-être animal est aujourd'hui au cœur des attentes sociétales. Pour autant, sur le terrain, le sujet reste délicat à aborder. Beaucoup d'éleveurs vivent ces questions comme une remise en cause de leur métier, de leurs pratiques, voire de leur identité professionnelle. Les conseillers en élevage, en première ligne, ne sont pas toujours à l'aise pour engager le dialogue. Dans ce contexte parfois tendu, une approche différente émerge : le One Welfare – un seul bien-être. Ce concept, utilisé sous forme d'anglicisme d'abord dans le monde de la recherche, est encore peu connu et repose sur une idée simple : le bien-être des animaux, celui des humains (et notamment des éleveurs) et l'environnement sont étroitement liés. Pour mieux comprendre comment cette idée pourrait aider le conseil en élevage, treize conseillers de la filière porcine ont été interrogés en Bretagne. Ils avaient des profils variés (vétérinaires, techniciens, responsables qualité, technico-commerciaux...), mais un point commun : tous accompagnent des éleveurs en systèmes conventionnels, souvent interpellés sur le bien-être animal. L'objec-



La majorité des conseillers reconnaît clairement un lien entre le bien-être des animaux et celui des éleveurs. ©Chambre d'agriculture de Bretagne

tif n'était pas d'évaluer les pratiques d'élevage, mais de comprendre comment les conseillers perçoivent le lien entre bien-être animal et bien-être de l'éleveur, et comment ils s'en servent – ou non – dans leur accompagnement.

UN LIEN RECONNU, MAIS PARFOIS AMBIVALENT

L'enquête a également été réalisée auprès de onze conseillers d'éleveurs bovins laitiers. Si les situations de terrain et les exemples concrets diffèrent, les constats et les enseignements sont très proches.

Premier enseignement : la majorité des conseillers reconnaît clairement un lien entre le bien-être des animaux et celui des éleveurs, dans les deux sens. Une amélioration pensée pour l'animal peut faciliter le travail de l'éleveur, et inversement. Par exemple, la mise en groupe des truies gestantes est souvent citée comme positive pour les deux parties : animaux plus calmes, gain de temps lors des manipulations, relations homme-animal améliorées. Mais certains conseillers soulignent aussi des effets négatifs possibles, comme

le stress lié aux bagarres ou aux avortements, qui peuvent peser sur le moral de l'éleveur. Même constat pour les enrichissements. Si les matériaux manipulables, les jouets peuvent réduire le stress des porcs, ils sont parfois perçus comme une charge de travail supplémentaire ou une contrainte matérielle. À l'inverse, des aménagements pensés d'abord pour l'éleveur – chariots de soins, bâtiments lumineux, couloirs fonctionnels – sont vus comme bénéfiques pour les animaux : manipulations plus douces, moins de stress,



REPÈRES

Ce travail s'inscrit dans le cadre de deux projets :

Achaba (Accompagner conseillers et éleveurs vers le changement au bien-être animal), porté par la chambre d'agriculture de Bretagne, et le RMT One Welfare, animé par Idele. L'ambition commune est de mieux comprendre les freins et les leviers du changement, et proposer des méthodes et des outils concrets pour aider conseillers et éleveurs à s'approprier des pratiques favorables au bien-être des animaux, sans perdre de vue les réalités du terrain.

meilleure expression des comportements.

Sur le terrain, la majorité des conseillers adopte une approche indirecte pour aborder le bien-être animal.

LES CONSEILLERS PARLENT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Il est souvent approché à travers la réglementation à respecter ou les performances technico-économiques

attendues. Cette stratégie permet d'éviter les blocages dans le dialogue avec l'éleveur, tout en avançant sur le sujet. Certains vont aussi mettre en avant le confort de travail de l'éleveur pour justifier des évolutions favorables au bien-être animal : animaux plus calmes, moins d'interventions, sécurité accrue. Plus rarement, le bien-être animal est abordé de manière directe, en parlant par exemple de l'état des animaux. L'approche est facilitée si le sujet est abordé à l'initiative de l'éleveur, mais elle reste minoritaire.

LE ONE WELFARE DÉJÀ PRÉSENT

Seuls cinq conseillers sur treize connaissent explicitement le concept de One Welfare. Il s'agit surtout de vétérinaires ou de profils ayant plus de recul stratégique. Pourtant, l'idée centrale du concept – le lien entre bien-être animal et bien-être de l'éleveur – est largement partagée, même

sans en connaître le nom. En revanche, la dimension environnementale du One Welfare reste peu intégrée. Lorsqu'elle est évoquée, c'est surtout à travers les bâtiments ou les contraintes réglementaires, souvent perçues négativement. L'environnement est encore rarement vu comme un levier positif dans la réflexion globale. Le One Welfare est déjà partiellement mobilisé, parfois sans être formalisé. Il sert surtout d'outil pour justifier des évolutions en faveur du bien-être animal, en tenant compte des attentes et des réalités des éleveurs. Mais la question du bien-être animal est-elle toujours bien abordée ? Dans les propos des conseillers, le bien-être animal est encore souvent réduit à la notion de bientraitance lorsqu'il s'agit d'alimenter ou d'abreuver les animaux, de les loger et de garantir un état de santé satisfaisant. Des dimensions essentielles – comme l'expression des comportements naturels ou

la sensibilité des animaux – restent peu présentes dans les arguments du conseil alors qu'elles constituent des notions premières pour comprendre les enjeux et les interpellations scientifiques et sociétales autour de la question du bien-être animal.

Le développement d'outils concrets inspirés du One Welfare pourrait aider les conseillers à aborder le sujet de façon plus sereine et partagée. À condition, toutefois, de s'accorder sur une définition complète et commune du bien-être animal. Et si, demain, parler du bien-être des animaux devenait aussi une manière de mieux parler du bien-être des éleveurs ? 

Yannick Ramonet et Chloé Artis,
Yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr

CÔTÉ WEB

Retrouvez les actions

menées par les chambres d'agriculture de Bretagne



Bien plus qu'un enjeu technique, le bien-être animal touche aux valeurs, à l'éthique et aux représentations de chacun.

Le bien-être animal, une question « socialement vive »

Le bien-être animal n'est pas un sujet technique comme les autres. Pour l'éleveur, le conseiller ou le citoyen, il renvoie à des valeurs personnelles, à l'expérience vécue, au rapport à l'animal et aux représentations du métier d'éleveur. Sa définition même fait débat, ce qui explique les controverses qu'il suscite. Ces dimensions dépassent largement les seules questions économiques ou techniques qui

constituent le socle de base de l'élevage. Dans le conseil, les difficultés apparaissent surtout lorsque l'éleveur et conseiller ne partagent pas les mêmes valeurs ou objectifs. Certains conseillers interrogés ont d'ailleurs témoigné de situations vécues comme inconfortables, voire en contradiction avec leur propre vision de l'animal et de l'élevage. Dans la plupart des cas, ces tensions se résolvent par le dialogue. Mais pour

certaines conseillers, elles ont entraîné des choix plus radicaux : arrêt de manger de la viande, sortie du monde de l'élevage conventionnel.

PAS DE RÉPONSE UNIQUE

En recherche, le bien-être animal est qualifié de question socialement vive (QSV). Les QSV sont nombreuses dans le monde agricole (bien-être animal, utilisation des phytosanitaires,

impact environnemental de l'élevage...). Ces questions n'appellent pas de réponse unique, car elles mêlent savoirs scientifiques, incertitudes et valeurs personnelles. Dans l'enseignement agricole, des méthodes spécifiques existent pour aborder ces sujets en s'appuyant sur la diversité des points de vue des élèves. Ces approches pourraient également inspirer la formation continue et le conseil en élevage.  **Y. R.**